


<p>COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS BEAUMONTOIS Maison de Pays 24440 BEAUMONT DU PERIGORD</p>	<p>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS BEAUMONTOIS</p>
<p>Nombre de Conseillers : En exercice : 30 Présents : 28 Votants : 28 Pour : 28</p>	<p>L'an deux mille neuf, le trente-et-un octobre, le Conseil de la COMMUNAUTE de COMMUNES du PAYS BEAUMONTOIS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie de BEAUMONT DU PGD, sous la Présidence de Maryse BALSE, Président.</p> <p>Date de convocation : 21/10/2009</p>
<p>PRESENTS : Annick CAROT, Francis BOURGEOIS, Dominique MORTEMOSQUE, Gérard ROUSSELY, Gabriel VIDAUD, Denise GAUTHIER, Rose-Marie ROUX, Michelle CABANE, Marylène BLANCHEZ, Isabelle LAAN, Jean-Luc HAVARD, Claude CHASTENET, Daniel SEGALA, Georges MEYRIGNAC, Odile DELCEL, Pierre BONAL, Maryline BOISSERIE, Alain MERCHADOU, Claude ISSARTIER, Daniel GRIMAL, Anne LEYGUE, Alain DELAYRE, Philippe BOUSQUET, Jean-Pierre HEYRAUD, Annie CLAVEL, Maryse BALSE, Thierry PIMOUGUET, Jacques CHASTANET.</p> <p>ABSENTS :</p>	
<p><u>OBJET :</u></p> <p>Renouvellement du contrat de travail de l'agent administratif de l'agence postale de Montferrand-du-Périgord</p>	<p>Le président informe les membres présents de l'assemblée que le contrat de travail signé avec l'agent administratif chargé de la gestion de l'agence postale de Montferrand-du-Périgord arrive à expiration le 12 novembre 2009.</p> <p>Il propose le renouvellement de ce contrat pour un an.</p> <p>Le conseil communautaire, à l'unanimité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accepte le renouvellement pour un an à compter du 13 novembre 2009 du contrat de l'agent administratif suscité à raison de 12 heures de travail hebdomadaire ; • Autorise le président à signer tout document afférent à ce recrutement.
<p>Certifié exécutoire, Reçu en sous-préfecture le : 10 NOV. 2009</p> <p>Publié ou notifié le : 16 NOV. 2009</p>	<p>Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits, Au registre sont les signatures, Pour copie conforme, Fait à Beaumont-du-Périgord, le 02 novembre 2009.</p> <p>Le Président,  Maryse BALSE.</p> <div data-bbox="1050 1774 1401 2020" style="border: 1px solid black; padding: 5px; text-align: center;"> <p>SOUS PRÉFECTURE BERGERAC</p> <p>10 NOV. 2009</p> <p>ARRIVÉE</p> </div>

